

Theses utriusque juris.

Numéro d'inventaire : 1979.37809

Auteur(s) : César Louis Pelot Desvaux

Type de document : affiche

Éditeur : non renseigné (Paris)

Imprimeur : Hecquet

Période de création : 4e quart 18e siècle

Date de création : 1789

Description : Une feuille composée de deux moitiés collées ensemble. Estampe dans la partie supérieure, cadre ornemental avec texte dans la partie inférieure. Le papier est bruni et sali. Des déchirures à l'endroit des pliures ont été réparées par du ruban adhésif collé au verso. D'autres déchirures et des perforations sur les bords. L'estampe et le cadre ont fait l'objet de tentatives (maladroites) de coloriage à l'aquarelle.

Mesures : hauteur : 1205 mm ; largeur : 872 mm

Notes : Affiche annonçant les thèses de droit civil et de droit canon que doit soutenir César Louis Pelot Desvaux, à Paris, le samedi 27 juin 1789, pour l'obtention de la licence. Les articles de droit canon traitent des règles monastiques, ceux de droit civil des codicilles testamentaires. L'estampe représente la lapidation de saint Etienne. Le cadre est constitué d'éléments architecturaux (pilastres et entablement) avec deux figures féminines allégoriques.

Mots-clés : Affiches de thèses et d'exercices publics

Filière : Université

Niveau : Supérieur

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 1

ill.





Export articles
PDF sub-titles
